

tous les anciens députés reconnus inférieurs à leurs fonctions ; mais, d'après ce qui me revient, il se produit dans les couches du suffrage universel certains revirements, nés de la désillusion et de sa fille, l'expérience.

A Paris même, on me citait une réunion préparatoire électorale où des ouvriers ont déclaré que le jacobinisme était du « vieux jeu », et qu'au point de vue des revendications sociales (caisses de retraites, crédit au travail, etc.), les seules qui les intéressent, les procédés en usage jusqu'ici, les formules révolutionnaires, les dénis de liberté opposés aux droits et aux intérêts des minorités ne signifiaient plus rien.

Le système n'a rien produit, en effet, et il suffit d'une perspicacité moyenne pour s'en apercevoir.

Les agitations de la lutte électorale, et le danger, pourront peut-être modifier ces sages opinions ; il n'en est pas moins intéressant et salutaire de savoir qu'elles se sont produites et qu'elles ne sont pas isolées.

C'est une révolution dans le procédé électoral que nous prédit le Figaro. Quant à nous, nous n'y croyons guère ; les élections se feront comme elles se sont toujours faites. Les candidats feront mille promesses irréalisables et les électeurs seront représentés à peu près comme avant, ou peu s'en faut.

NOUVELLE AFFAIRE QUIQUEREZ-SEGONZAC

On lit dans le Gaulois : Serait-ce une nouvelle affaire Quiquerez-Segonzac ?

Le paquebot Stamboul arrive de la côte d'Afrique avec un fait de la plus haute gravité, que nous donnons sous les plus expresses réserves.

Il s'agit de la mort du lieutenant Badaire, qui, lors de la surprise de Dogba, fut trouvé mort sous sa tente.

A ce moment, on racontait que cet officier avait été tué pendant qu'il lavait ses souliers. C'était exact, d'ailleurs.

Malheureusement, il paraîtrait que cet officier aurait été frappé par une balle française. Le mobile du crime, en ce cas, serait la vengeance.

Une enquête vient d'être ouverte.

Une affaire Quiquerez-Segonzac, c'était déjà trop. Deux, cela devient inquiétant.

EN ALLEMAGNE

On écrit de Berlin à la Petite Presse :

Les dernières élections ont permis de constater une évolution significative dans l'esprit du peuple allemand, évolution dans le sens hostile à l'amour pour l'armée.

Au lendemain des campagnes de 1866 et 1870, le gouvernement prussien devait contribuer à établir des forces à organiser des déclarations d'anciens guerriers, Kriegervereine ou Kriegerbünde. Ces associations recevaient de la main de l'empereur un drapeau, elles jouissaient et jouissent encore de prérogatives, ont droit de se placer à la suite de l'armée dans les revues impériales, etc., etc.

Bientôt il n'y eut plus guère de village qui n'eût son Kriegerverein. En revanche, le gouvernement exigea de ces associations des services politiques. En temps d'élection, elles étaient, jusqu'en 1887, les grandes électrices. Elles étaient un formidable instrument de pression électorale.

Mais depuis la mort de Guillaume I<sup>er</sup>, surtout depuis la disparition du prince de Bismarck et enfin la distinction faite entre les deux associations comprenant les anciens combattants des trois dernières guerres et les simples libérés des classes 1870 à 1889 qui refusent toute prérogative à ces dernières, quelle décadence ! Les différences de traitement et d'autres considérations ont détruit chez ces Krieger tout loyalisme. L'émancipation y bat son plein. Dans beaucoup de sections, le mot d'ordre a été donné, lors des dernières élections, de voter contre le gouvernement. Ce sont des foyers du socialisme.

Aussi la presse officielle avertit les uns et menace les autres, tandis que les gouvernements des divers Etats de l'empire procèdent à la dissolution de plusieurs.

Ce qui prouve qu'en Allemagne, comme ailleurs, tout change, tout lasse, tout passe.

UN COMLOT ORLÉANISTE

M. Rochefort, dans l'Intransigeant, poursuit sa campagne contre Millevoje, Ducret, et consorts.

Il s'étonne d'abord qu'on n'ait pas déferé tous ces messieurs à la Cour d'assises, comme Ducret ou Norton :

On commence à se demander pourquoi tous ceux qui ont coopéré à l'affaire des faux papiers Sarda sont en cour d'assises, et pourquoi, sauf le nègre Norton et le comparse Ducret, ceux qui ont collaboré aux papiers Millevoje n'y sont pas.

On s'étonne que les marquis, les comtes, les consuls généraux, les députés et les mouchards, qui ont pris part aux conciliabules du restaurant Chevillard n'aient pas été arrêtés en masse pour fabrication ou usage de faux, puis-que l'un d'eux a avoué que la vérification de la signature de M. Lister avait démontré pénalement que les documents n'avaient rien d'authentique.

C'est donc sciemment et avec préméditation que les conjurés ont porté à la tribune de la Chambre des pièces fausses achetées à un prix de justice, dans un but de mensonge et de calomnie.

Rochefort explique ensuite comment et pourquoi il faut voir dans toute cette affaire la main des d'Orléans.

C'est un complot contre lui, Rochefort, et contre la République :

Ne tressassez pas, je vous en prie, et veuillez me permettre de m'expliquer : tout le monde, le jour de la culbute d'Eucalyptus-Millevoje, a pu remarquer le silence des droiliers pendant que de toutes les autres parties de la Chambre on lui envoyait des interruptions qui équivalaient à des pommes cuites.

La lecture de la fameuse liste a été écoutée par les monarchistes avec un recueillement extraordinaire et chose plus extraordinaire encore, pas un des leurs ne s'y trouvait inscrit.

Puisque MM. Déroulède, Millevoje, Ducret et leurs complices se prétendaient républicains, il ne leur aurait pas plus coûté d'ajouter à nos noms ceux de deux ou trois réactionnaires.

Du moment où l'on fabrique un dossier, au moins est-il naturel qu'on le confectionne à sa convenance.

ment ces sortes de renseignements. On ne néglige qu'un facteur, mais essentiel : l'opinion des électeurs. A cela près, les renseignements sont exacts.

DEVANT BANGKOK

Le blocus des côtes de Siam va commencer.

M. Pavie est sur le point de quitter Bangkok et désormais le moindre incident peut provoquer le bombardement de la ville et de ce fameux palais du roi dont nous allons essayer de donner un aperçu.

Au centre de Bangkok, qui s'étend avec les faubourgs sur une surface d'environ quarante kilomètres carrés, se trouve la ville proprement dite ou ville royale, entourée de hautes murailles crénelées et flanquée de bastions.

Cette enceinte a environ huit kilomètres de tour.

Au cœur de cette sorte de citadelle se trouve une deuxième enceinte dans laquelle s'élève le palais du roi.

C'est une belle construction de style italien n'ayant de siamois que ses dômes ouvragés et ses flèches gracieuses, revêtues de mosaïques.

L'intérieur est meublé et décoré à l'europpéenne avec un véritable goût artistique, assure-t-on.

L'ameublement, acheté à Londres, a coûté plus de deux millions de francs.

Ce palais et ses jardins, dont la garde est confiée à un bataillon d'amazones, occupent un espace immense et contiennent, outre la demeure royale, celle de la reine et des femmes d'harem, les divers Ministères, le Tribunal ou San-Huang, les arsenaux, les écuries royales avec leurs chevaux et leurs neuf éléphants blancs ; la bibliothèque très vaste, bien fournie et dans laquelle on collectionne très régulièrement tous les écrits périodiques d'Europe et d'Amérique ; le théâtre dont la cour raffole et où elle va écouter les acteurs, célébrer les aventures des dieux, des héros et des génies.

On y trouve aussi la pagode royale, dont la magnificence étonne le visiteur européen.

Le pavé de ce temple aux piliers dorés et sculptés est recouvert de nattes d'argent, et on y voit deux statues remarquables de Bouddha : l'une en or massif, l'autre faite en une seule émeraude évaluée à un million de francs.

Ces deux idoles suffiraient à payer l'indemnité que nous réclamons aux Siamois.

Il y a plus de quatre-vingts pagodes royales situées dans la ville, toutes plus riches les unes que les autres ; ce sont des espèces de monastères où logent quatre ou cinq mille talapoins ou prêtres.

Tous ces temples resplendent de peintures, de dorures, au milieu desquelles apparaît régulièrement l'image de Bouddha, richement ornée d'innombrables pierreries.

Mentionnons également, dans l'enceinte du palais, une colline artificielle très curieuse nommée le mont Khrat-lat et portant une petite chapelle à son sommet.

Dans cette chapelle sont déposés des vases sacrés, un trône pour le souverain régnant et un grand bénitier plein d'eau bénite par les talapoins.

Cette colline sert à la célébration de plusieurs fêtes religieuses.

Le monarque qui régit actuellement dans ce magnifique palais, Tschulalon Korn, est le neuvième enfant du roi Mongkut, qui le précéda sur le trône.

Il est né le 22 septembre 1853 et fut proclamé roi à la mort de son père en 1868, c'est-à-dire à l'âge de quinze ans.

D'un physique agréable, on le dit fort intelligent et aussi européen que peut le devenir un monarque oriental, mais malheureusement tout à fait dominé par les Anglais.

Dependant les témoins du baron et le docteurs étaient précipités pour secourir le blessé, qui avait perdu connaissance.

Des flots de sang s'échappaient de sa blessure.

La balle l'avait frappé en pleine poitrine, dans la région du cœur.

Le médecin s'empressa d'arrêter le sang en mettant sur la blessure un appareil rapidement préparé.

— Il est gravement atteint ; n'est-ce pas, docteur ? demanda le comte de Ninville.

— Oui, très gravement.

— Pourrions-nous le ramener à Paris ?

— Il n'y a rien de plus à faire, dit le docteur, le blessé est trop gravement atteint pour que l'on puisse espérer le sauver.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

— Mais tu n'as rien fait pour empêcher que le blessé ne soit frappé par la balle ?

— Non, monsieur, dit le docteur, je n'ai rien pu faire.

Andréa la Charmeuse

PAR

EMILE RICHEBOURG

Deuxième Partie

LES VICTIMES

XVIII

Le duel

— Pour des jeunes gens qui, habituellement, ne pensent qu'à s'amuser et à rire, se dit-il, ils ont l'air bien grave ; les autres, qui sont venus tout à l'heure, étaient encore plus sérieux ; il se passe ici quelque chose d'extraordinaire.

Et il hochait tristement la tête.

A quatre heures, le marquis et ses témoins étaient dans la forêt de Saint-Germain. Presque en même temps qu'eux, Henri de Manoïse, également accompagné de ses témoins et d'un médecin, arriva à l'endroit indiqué pour le rendez-vous.

Il y eut un échange de saluts, puis on pénétra sous bois.

Après huit ou dix minutes de marche, on s'arrêta au milieu d'un quinconce de ces magnifiques futaies qui font l'admiration des promeneurs.

— Messieurs, cette place vous paraît-elle convenable ? demanda le comte de Ninville aux témoins du marquis.

— Je crois que nous ne trouverons pas mieux, répondit le duc d'Uxel : le jour y est bon et sans soleil.

— En ce cas, nous allons charger les armes.

Les quatre témoins se réunirent au pied d'un arbre. D'une boîte qu'il portait enveloppée dans son pardessus, le comte de Ninville sortit deux pistolets exactement pareils, de la poudre et des balles. Les armes furent examinées et les balles passèrent successivement dans la main des autres témoins. Ils ne firent aucune observation. Le comte se mit en devoir de charger les pistolets.

Pendant ce temps, Henri se promenait en fumant une cigarette. Le marquis, immobile, réfléchissait, la tête penchée sur sa poitrine, une main dans sa poche, l'autre appuyée contre un arbre.

Les armes étant chargées :

— Monsieur le duc, dit le comte de Ninville, choisissez.

Le duc d'Uxel prit un des pistolets, qu'il remit aussitôt au marquis.

Ensuite on mesura la distance et les deux adversaires furent placés en face l'un de l'autre, la tête nue.

— Messieurs, dit le comte aux autres témoins, avez-vous quelques observations à